



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 123

JUILLET 2018

LE TOTALITARISME INSTALLÉ SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Les événements se bousculent en ce début d'été. De trimestre en trimestre, le constat global est, certes, similaire ; mais à cette différence d'importance près qu'il s'aggrave. A la systématisation de la répression intérieure, intensification si continue et si générale qu'elle ne retient plus guère l'attention, s'ajoute la volonté chinoise de s'affirmer sur la scène internationale et jusqu'à essayer de remodeler celle-ci à son avantage. On voit s'installer aussi l'inévitable conflit sino-américain, cantonné pour l'essentiel depuis début juillet aux échanges commerciaux et aux invectives : *Quotidien du peuple*, 16 juillet : l'administration Trump est « *mal élevée, déraisonnable, égoïste et obstinée* » ; pour le président américain, les dirigeants chinois se comportent « *en patrons mafieux* ». Il est trop tôt pour se prononcer sur l'issue de la querelle commerciale. Mais il pourrait s'y ajouter un conflit militaire si Beijing osait, comme il affirme devoir le faire, changer

le statu quo dans le détroit de Taïwan.

Les opinions publiques savent dans l'ensemble à quoi s'en tenir sur ce régime. Retenant les terribles leçons du xx^e siècle, elles ont classé sans hésiter la Chine dans les pays totalitaires, où le Parti se confond avec l'Etat, où son arbitraire fait le droit, où le peuple n'est jamais consulté, où l'information ne circule que si elle est, soit favorable au pouvoir, soit sans danger, où la justice est obéissante et où les camps de rééducation abondent en populations réfractaires.

Les gouvernements ont en revanche, une attitude généralement complaisante. Ils courent après la croissance et l'emploi ; ils redoutent une fâcherie internationale qui nuirait aux flux commerciaux et financiers, ou qui empêcherait des industries aux marchés locaux quasi stables d'accéder à des débouchés éloignés qu'ils croient mirifiques et quasi illimités. Leur étrange réalisme les incite, non à voir les

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



choses telles qu'elles sont, mais, pour obtenir un gain limité, à trop souvent fermer les yeux sur ce qui dérange.

Cette situation est désolante. On ne voit guère l'avantage à retirer à moyen terme de ces politiques de discrétion embarrassée que mènent les capitales européennes. Le danger ne vient pas de l'impressionnante démographie chinoise mais du rejet global et affiché en défi

par Beijing des valeurs qui fondent nos sociétés occidentales et l'édifice des Nations unies, à commencer par les droits de l'Homme. Cette inquiétude, déjà ancienne, n'a pas changé de nature mais elle s'est aiguisée au fil des années : installé au cœur de la société internationale et en mesure d'y jouer un rôle de premier plan, le totalitarisme chinois a définitivement acquis droit de cité.

Deux tristes anniversaires : nouveaux camps de rééducation

Plusieurs faits marquent ce mois de juillet. Ils touchent à des domaines différents mais relèvent cependant de la même logique.

En premier lieu, ce sont les suites de l'affaire Liu Xiaobo. Un an après sa mort le 13 juillet 2017, le Prix Nobel de la Paix n'est pas oublié. On célèbre sa mémoire un peu partout, à la périphérie chinoise notamment, à Hong Kong et à Taïwan où l'on vient d'en inaugurer une statue. La tristesse de son décès sans soins médicaux appropriés est quelque peu atténuée par la libération – après huit ans d'assignation à résidence – de son épouse, la poétesse Liu Xia, arrivée à Berlin grâce aux insistance résolues de la Chancelière allemande. Angela Merkel a eu le courage de prendre contact - en Chine même - avec des épouses de détenus ; on n'a rien entendu de semblable, à ce niveau du moins, du côté de l'exécutif français¹.

Plus aisé à oublier mais d'aussi grande signification, le troisième anniversaire de la répression de grande ampleur menée contre les avocats et militants des droits civiques, à partir du 9 juillet 2015. Elle a touché trois cents d'entre eux et trois cabinets juridiques traitant d'affaires « sensibles ». Une bonne partie fut relâchée après interrogatoires destinés à les intimider. Dix-neuf ont passé plus de six mois en prison. Quatre militants et deux avocats ont été accusés de « *subversion du pouvoir d'Etat* » (c'est-à-dire de revendications démocratiques) et trois d'entre eux sont incarcérés pour sept

ans ou plus. L'avocat Wang Quanzhang avait disparu pendant trois ans ; sa famille, sans nouvelles, ignorait s'il était vivant. Il a fallu attendre ce mois de juillet pour savoir qu'il existe encore. Il n'est pas encore jugé.

On a raison de s'inquiéter du sort des détenus. Tous les incarcérés de l'été 2015 qui sont sortis de prison ont fait état de mauvais traitements et de tortures. Leurs familles et leurs amis ont souvent été harcelés, frappés, interdits de déplacement. L'objectif poursuivi – et atteint – est d'intimider, d'effrayer donc de réduire au silence. Il faut souligner que le régime de détention est souvent terrible et qu'on en peut mourir.

Parmi ceux qui y ont perdu la vie, par mauvais traitements ou faute de soins, rappelons les plus célèbres et les plus récents : Liu Xiaobo, il y a un an ; la militante des ONG Cao Shunli en mars 2014, le lama tibétain Tenzin Delek Rinpoche en juillet 2015, l'écrivain Yang Tongyan en novembre 2017, l'intellectuel ouïghour Muhammed Salih Hajim, en janvier 2018. Ce sont des personnages connus mais sans doute leur triste sort a pu frapper d'autres individus ignorés, en particulier les militants ouvriers qui osent combattre le syndicat officiel. Le régime se montre particulièrement répressif à leur égard : ils ont en effet l'audace de contester la Constitution dans son article premier selon lequel l'Etat chinois est « *dirigé par la classe ouvrière et fondé sur l'alliance entre ouvriers et paysans* ».

1. On notera une certaine virtuosité perverse dans les décisions de répression chinoises. Le pouvoir relâche Liu Xia, dont la détention sans jugement et la notoriété en Occident devenaient gênantes, à un moment où il cherche des alliés en Europe contre la politique douanière des Etats-Unis. Mais, pour que les Chinois ne croient pas au desserrement de son emprise, il inflige treize ans d'incarcération pour « *subversion du pouvoir d'Etat* » le lendemain à un militant courageux mais un peu oublié, Qin Yongmin, cofondateur du parti démocratique. Un des chefs d'accusation retenus contre lui était la publication à Hong Kong du livre *Transition vers la démocratie*.

DE L'ART D'ABUSER LES HOMMES POLITIQUES ÉTRANGERS

L'Europe ne manque pas de vaillants personnages qui supportent très bien les malheurs dont souffrent les détenus de l'étranger. Leur courage est tel qu'ils imaginent même que ces malheurs n'existent guère et qu'il devient lassant d'en parler. Il s'est trouvé récemment un président de l'Assemblée nationale pour se féliciter à son retour de Chine de la suppression des camps de rééducation. Que le troisième personnage de l'Etat puisse croire et colporter de tels bobards à la télévision est proprement consternant. Mais c'est vieux comme le monde : « *Rien de plus simple que se leurrer soi-même, car ce que l'homme souhaite vraiment, il le croit vrai... Il faut préférer les paroles qui sauvent à celles qui plaisent* » disait Démosthène qui déplorait le peu de vigilance des Athéniens devant les ambitions de Philippe de Macédoine.

Le régime chinois a changé l'appellation des camps mais il a gardé la chose. Et probablement en l'amplifiant, en utilisant les prisons clandestines, les pseudo-centres de « formation et d'admonition », ou tout simplement les prisons sans en rien dire. Il faut préciser que l'envoi en rééducation ne s'encombre pas des procédures légales, requises en principe pour les centres de « réforme par le travail ». Les autorités locales peuvent ainsi se débarrasser des gêneurs, pétitionnaires, manifestants, individus « à comportements anormaux ». Si l'on en croit les témoignages de plusieurs rescapés des camps de réforme par le travail, un camp de rééducation (laojiao) n'était souvent qu'une

annexe du camp de réforme par le travail (laogai).

Pour s'en tenir à la région du Xinjiang (21 millions d'habitants), les camps de rééducation ont une activité certainement très satisfaisante pour leurs directeurs. On a repéré des camps dans la région de Hetan, de Kashgar ou de Ghulja ; on y compte selon les estimations, des dizaines de milliers d'individus, voire un demi-million ou plus. Dans certaines agglomérations, un Ouïghour sur dix y serait enfermé. La rééducation concernerait les pratiques religieuses et les relations avec le Parti. Un célèbre joueur de football professionnel, Erfan Hezim, connu pour s'être fait photographier avec l'illustre Messi à Beijing, serait incarcéré depuis février 2018 à son retour d'un voyage en Espagne et à Dubai.

Bien sûr, il ne faut pas oublier les camps de réforme par le travail (le Goulag chinois), qui sont en principe les pires lieux de détention. Onze millions de détenus autrefois, peut-être aujourd'hui trois ou six. Qu'il s'agisse d'un secret d'Etat n'interdit pas d'en parler, puisque ce secret en confirme l'existence. Or parmi les détenus de toutes origines, il se trouve nombre de prisonniers politiques. Le premier juillet, le groupe China Human Rights Defenders (CHRD) publiait une première liste de 752 prisonniers politiques et prisonniers de conscience. Le 5 novembre 2017, un document du Congrès américain dénombrait et nommait 1 414 détenus politiques, dans une liste qu'il assurait, elle aussi, non exhaustive.

Il est consternant de devoir rappeler aux délégations parties en « voyages d'étude » qu'on ne se rend pas à Beijing comme on irait dans une capitale d'Europe. Le pays n'est ni petit ni ami. Il ne s'agit pas seulement d'une autre culture ; il s'agit d'un régime qui ne cesse d'élargir ses ambitions dès qu'on lui fait de la place et, en même temps et malgré les apparences, d'une dictature pas tranquille du

tout, voire apeurée. Le Parti garde le souvenir de 1989, où il lui fallut réprimer dans le sang un soulèvement démocratique qui l'ébranlait, alors que, quelques mois plus tard, des rebellions semblables allaient faire s'effondrer le bloc soviétique. Ce sentiment constant d'être menacé explique la cohérence et l'inévitabilité de la politique répressive du pouvoir.

Le dragon craint de perdre ses écailles

Le Parti en effet craint tout ce qu'il ne peut contrôler et voit, non sans raisons, des dangers partout :

Dans la société chinoise dans son ensemble, dès lors qu'il pourrait s'y prendre des initiatives autonomes dans de nombreux champs d'activité : action de solidarité, éducation civique, lutte contre la pollution, défense de l'emploi, protection de la propriété du sol ou du logement, dénonciation de la corruption, etc.,

Dans le domaine des religions, qui, par leur nature même, reconnaissent une autorité

suprême qui n'est pas celle du Parti communiste,

Dans les ethnies minoritaires, qui non seulement sont fortement marquées par des cultures religieuses, mais encore relèvent d'histoires différentes et occupent des surfaces comparables à celle la Chine proprement dite : 17,3 % de la superficie totale pour le Xinjiang, 12,5 % pour le Tibet, 12,3 % pour la Mongolie intérieure soit 42 % pour les trois grandes régions autonomes, auxquelles il faut ajouter les nombreuses circonscriptions autonomes ethniques définies au sein des provinces,

Dans les entreprises, où il va de soi que les salariés ont besoin d'organisations spécifiques pour défendre leurs emplois et leurs intérêts et qu'ils ne peuvent se satisfaire d'une organisation syndicale unique qui suit les directives du Parti,

Dans les universités et le monde de la recherche, qui ont besoin de la liberté d'accès à l'information et de la liberté des débats oraux et écrits,

Dans la profession d'avocats, dont la majorité doit se replier par crainte sur les dossiers sans risques, et dont la minorité qui a le courage d'accepter les dossiers politiques sensibles, vit dans la crainte de perdre sa licence professionnelle, d'être privée de contacts avec ses clients, voire d'être poursuivie et lourdement condamnée.

Dans les milieux des journalistes chinois, qui acceptent mal tant la censure qui frappe l'information que les interdictions d'enquête ; et

bien entendu dans la presse étrangère présente en Chine pour laquelle il est un devoir de décrire les réalités telles qu'elles sont et non telles que le pouvoir les présente, - quand la censure ne choisit pas de les taire.

S'y ajoutent en périphérie les réalités politique, économique et géographique de Hong Kong et de Taïwan. Les deux territoires jouissent l'un et l'autre, même si c'est à moindre degré pour l'ancienne colonie britannique, de la liberté de presse, d'expression et d'organisation, sans parler d'un niveau de vie supérieur. Les populations – tout autant chinoises que celles de la République populaire – y sont attachées à des régimes démocratiques et pluripartis². Par leur seule existence, ces territoires interdisent au régime de Beijing de se présenter comme le continuateur de la Chine immémoriale et de se déclarer le détenteur des « *caractéristiques chinoises* ».

Les aléas du culte de la personnalité

Une réponse à ces craintes, le régime croit l'avoir trouvée dans le renforcement du culte de la personnalité. Le culte, accentué depuis l'année dernière, permet de dénoncer comme un blasphème toute critique du chef, même la plus légère ou la plus allusive. Nous avons déjà parlé de l'insertion dans les statuts du parti de la Pensée de Xi Jinping. Mais le mouvement est désormais poussé au point – comme aurait dit Devos de son coiffeur – de « friser le ridicule ». On en donnera, pour le plaisir, quelques exemples.

La suppression de la limitation à deux mandats présidentiels en février a choqué nombre de Chinois, étonnés d'une pratique qui rappelle les temps anciens ou évoque celle des potentats africains actuels, incapables de céder le pouvoir. Le désaveu s'est exprimé ironiquement le 23 juin, en période de coupe du Monde de football, dans la publication sportive *Hupu* qui a osé le titre, à double sens : « *Messi déclare qu'il veut être capitaine pour trois périodes encore* ». De fait, l'illustre joueur argentin avait été capitaine en 2014 et 2018 de l'équipe nationale (éliminée par la France comme on sait le 30 juin). Le titre n'a pas plu à la censure : il « *violait les règles collectives* », termes d'un flou parfait pour cacher un crime inadmissible de lèse-majesté.

Une histoire de chaise maintenant, non pas le siège resté vide de Liu Xiaobo lors de la remise de son prix Nobel (et qu'a récemment refigurée l'artiste Wang Kaping, à l'intention de la municipalité parisienne) mais celui de Hua Guofeng, l'ancien chef du parti (1976-1978) successeur de Mao Zedong et décédé en 2008. Le 11 juillet dernier, l'agence officielle Xinhua

(Chine nouvelle) reproduisait un vieil article pour rappeler que Hua Guofeng avait fait cadeau à un musée de la chaise qu'il avait honorée de son contact intime lors d'une conférence à l'école du Parti. Xinhua y voyait là l'expression d'un culte de la personnalité regrettable. Pourquoi ressortir cette vieille histoire ?

La raison en est évidente pour un lecteur chinois : « *On use du passé pour se moquer d'aujourd'hui* » ou encore « *On désigne le mûrier pour injurier l'acacia* », comme dans la référence au footballeur argentin. L'article a été retiré après quelques heures. Car en septembre de l'année dernière, lors d'une réunion du G20, Xi Jinping avait pris place dans une chaise copiant l'ancien style ; le siège s'est retrouvé par la suite dans un musée de la province du Zhejiang, suscitant chez les visiteurs quelques remarques sur le culte de la personnalité dans les temps présents.

Un dernier trait, dans le même registre. La jeune Dong Yaoqiong s'est filmée le 4 juillet, envoyant le contenu d'un encrier sur un portrait affiché du chef du Parti. Elle voulait protester contre « *la tyrannie autoritaire* ». Elle se trouve désormais enfermée en hôpital psychiatrique. Mais son film s'est rapidement diffusé sur les réseaux sociaux et a inspiré des imitateurs ; on recherche les auteurs d'aspersion ; l'artiste de Guangzhou He Guokang est incarcéré ; la police a interrogé plusieurs intellectuels. Le parti s'est inquiété de cette agitation et a ordonné qu'on retire par précaution des portraits de Xi Jinping apposés dans des lieux publics de Shanghai et de Beijing. Le culte de la personnalité, on le voit, n'est pas sans risques et il devient même un peu salissant.

2. Au point que ceux des journaux de Hong Kong que possèdent des hommes d'affaires de la Chine communiste (Le *South China Morning Post*, acheté en avril 2016 par le groupe Alibaba de Jack Ma/Ma Yun et qui continue de faire référence) ne peuvent éviter de publier des informations et des critiques qui seraient interdites s'ils les diffusaient en Chine et qui y entraîneraient poursuites judiciaires et arrêt immédiat de publication.

Les faits accumulés au fil des décennies et des successions de dirigeants devraient suffire à éclairer sur la nature du régime et sur son refus permanent du verdict des urnes. Pourtant à l'étranger, les chefs de gouvernement ne cessent de se dire « réalistes » et de remettre à plus tard la prise en compte du sentiment des peuples. Depuis l'accession au pouvoir de Deng Xiaoping, sur promesse de libertés et de rejet de la dictature, il y a quarante ans que la même couche sociale tient le pays, refuse les élections, écrit le droit à son bon plaisir, maintient les camps. Et l'on espère encore, dans nombre de capitales, que le régime va

marcher vers la liberté et qu'il suffit d'attendre un peu. On affecte d'être amis, on veut être bons clients, et ce faisant, on aide le régime chinois à prendre une place de choix dans les instances internationales, à tirer parti de ce que les démocraties réelles y sont en minorité, à récuser les valeurs affirmées dans les déclarations des droits de l'Homme, – avec un relatif succès puisqu'en général et plus particulièrement chez les diplomates, qui ne dit mot consent. Et l'on consent puisqu'on se tait. Rappelons le cruel dicton scandinave : « *l'indulgence envers le loup est une injustice envers le mouton* ».

Le rêve chinois et la croissance d'une force d'influence

Dans la société internationale, les empiètements chinois sur les droits de l'Homme sont discrets ou méconnus, continus et impunis. Ils permettent au totalitarisme chinois, qui avance prudemment derrière son allié russe, de marquer des points et de se faire accepter partout et de plus en plus. On s'interroge maintenant pour savoir s'il ne faudrait pas, tout compte fait, s'allier avec lui contre les Etats-Unis, parce que, ce qui est vraiment insupportable chez ces derniers, c'est l'augmentation possible des droits de douane sur nos exportations : Relever un tarif douanier, n'est-ce pas pire que la violation continue des libertés par un pays qui ne respecte pas même sa Constitution !

Pourquoi d'ailleurs ne pas prendre la Chine comme modèle économique ? Des taux officiels de croissance pareils (6,5 % ou plus) ne sont-ils pas admirables, à condition d'oublier qu'aucun régime se réclamant de la science marxiste n'a jamais avoué et n'avouera jamais un échec économique³, que la maîtrise statistique y est très incertaine en raison de la prise en compte récente du concept de valeur ajoutée, que de nombreux exemples existent de statistiques provinciales frauduleuses et dénoncées par les autorités elles-mêmes, qu'il y a en Chine encore de larges fractions de la population sous le seuil de pauvreté des Nations unies et que, si la classe moyenne y est la plus nombreuse du monde (cent millions d'individus peut-être), elle ne représente en fin de compte que 7 % de la population totale. Ce qui, en Europe occidentale, serait une régression sociale catastrophique.

Pourtant en fin avril 2018, des économistes un peu connus se demandaient, sur deux pages du Monde, si la voie chinoise n'était pas « *l'avenir du capitalisme* ». Pour l'un, dans un pays qui ignore déjà la séparation des pouvoirs, l'alignement des intérêts de la classe politique avec ceux des entrepreneurs était plein de promesses ; pour un autre, le mode de croissance chinois proposait un ordre mondial alternatif au capitalisme financier ; pour un troisième enfin, « *le capitalisme d'Etat est le plus apte à utiliser divers moyens, dont la violence policière,* » pour écarter le danger engendré par les inégalités qui, en Chine, « *sont les plus grandes de l'histoire de l'économie monétaire* ». Pourquoi s'inquiéter, demandait l'auteur, puisque « *le développement économique de l'espère humaine est indissociable des inégalités de naissance, d'intelligence et d'ambition* » ? On croirait entendre les idéologues nationalistes de l'entre-deux-guerres.

La puissance douce chinoise (soft power) ne touche pas seulement certains intellectuels. On peut l'observer aussi dans le fonctionnement des institutions internationales. Par sa nature, ce parti-Etat ennemi de tout pluralisme, installé au cœur des institutions internationales, qui use de ses traditions culturelles pour obtenir le respect, de sa force commerciale pour amadouer ses rivaux et de sa puissance militaire pour intimider les pays voisins, est à moyen terme le plus grand risque – ou du moins l'un des plus grands risques - que court la société des nations. Il est inquiétant de voir que la Chine parvient souvent à imposer ses choix

3. Cf les prétentions économiques de l'URSS d'autrefois, reprises dans les statistiques internationales, et les résultats réels obtenus, avec aujourd'hui, après tant de croissance, une Russie au PIB dépassé par l'Italie, le Canada ou la Corée du Sud.

sans rencontrer de contradicteur déterminé.

Le massacre de 1989 est oublié. Le débat sur les droits de l'Homme qui aurait dû s'ouvrir aux Nations Unies ne pouvait être accepté par la Chine. On l'a donc remplacé par des rencontres annuelles de quelques jours Europe-Chine entre officiels de rang inférieur au ministre, sans débats publiés (oublions le rituel compte-rendu, court, fade et courtou⁴) où chacun expose sans risque son point de vue, sans prendre d'engagement et sans qu'aucune sanction ne soit envisagée. On ne s'étonnera donc pas qu'il n'en soit rien sorti d'effectif en vingt ans. La procédure arrange tout le monde, chacun y trouve son compte, - sauf les

démocrates chinois massivement réprimés : on demande sans insister la liberté pour une poignée d'entre eux, ceux dont le nom est sorti, il y a peu, dans la presse occidentale et qui resteront incarcérés.

Il faut relier cette impuissance au travail de sape entrepris sans relâche par les autorités chinoises pour enlever leur contenu aux discussions internationales, dès lors qu'elles touchent aux gênantes libertés fondamentales. En ne siégeant plus au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, les Etats-Unis, seule puissance que la Chine redoute vraiment, donne à cette dernière un surcroît d'autorité et de liberté de manœuvre.

Anémier les Nations unies et discréditer les ONG

Le refus d'élections nationales libres révèle la certitude de la contestation interne. Il a pour complément naturel les efforts systématiques pour restreindre ou empêcher les contestations extérieures. Il faut donc vider de leur substance toutes les initiatives internationales gênantes, qu'elles viennent des Nations unies, des Etats ou des organisations privées.

En 2014, le secrétaire général des Nations unies Ban Kimoon, lassé des innombrables violations des droits élémentaires de par le monde, s'écriait : « Je suis fatigué de répéter sans cesse « Plus jamais ça ! ». Il créait une petite structure pour diffuser la culture des droits de l'Homme Les droits de l'Homme avant tout (Human Rights up Front Initiative). Cette initiative indispensable et courageuse, strictement conforme aux objectifs poursuivis par les Nations unies, gênait trop de régimes pour travailler sans encombre. Russie et Chine, avec leur droit de veto au Conseil de Sécurité, avec le réseau d'influence que leur procurent la force militaire et la puissance commerciale, sont parvenus le 23 mars à ce que le Conseil de Sécurité lui-même ne puisse se saisir de la question des droits de l'Homme en Syrie. Elles ont empêché le Haut-Commissaire pour les droits de l'Homme de s'exprimer, au prétexte que cette assemblée n'avait pas vocation à en parler.

Aux Nations unies, Chine et Russie demandent des coupures dans les budgets accordés à la surveillance des droits de l'Homme et ont privé de financement le poste ad hoc prévu au sein du Secrétariat général. Les coupes opérées dans le budget du Haut-Commissaire pour les droits de l'Homme à Genève ont dissuadé celui-ci, Zeid Ra'ad Hussein, de solliciter un nouveau mandat.

Le 6 novembre prochain, de 9 heures à 12h30, l'Examen périodique universel traitera

de la situation en Chine et trois jours plus tard, en trois heures, elle adoptera d'un coup les rapports sur l'Arabie Saoudite, sur le Sénégal, sur la Chine, sur le Nigeria, sur le Mexique et sur l'Île Maurice. La Chine n'a pas à craindre l'épreuve ; ses réponses sont toutes prêtes. Elle prend note poliment des observations et des recommandations qu'on lui présente mais n'en fait rien, ni sur la torture, ni sur la liberté de la presse, ni sur l'accès à l'information, ni sur le libre contact des détenus avec leurs avocats, ni sur le droit de visite des familles. Quant au Pacte pour les droits civiques et politiques, elle l'a signé mais en refusant de le ratifier, elle lui ôte toute portée pratique à l'intérieur de son territoire.

Les Nations unies veulent faire place aux organisations non gouvernementales, ce qui est évidemment indispensable si l'on ne se contente pas des déclarations des pouvoirs en place. Mais le parti chinois se méfie trop de la société civile et ne présente hors du territoire que des organisations officielles qu'il fait passer pour des ONG authentiques. Il tient le bureau de la Fédération nationale des femmes, de l'Association nationale des avocats, de la Fédération nationale des syndicats, du Comité olympique etc. Il s'emploie à retirer la parole et la reconnaissance du statut d'observateur aux ONG qui lui déplaisent.

Ce fut le cas fin avril à New York, lors d'une session du Forum permanent des Nations unies sur les questions indigènes. La Chine a tout fait pour refuser le statut d'observateur à la Société pour les peuples menacés (STP), organisation suisse qui souhaitait que puisse s'exprimer le président du World Uyghur Congress, Dolkun Isa, Ouïghour réfugié de citoyenneté allemande. Les Nations unies lui ont d'abord interdit d'entrer « pour des raisons de sécurité » non précisées. Puis la délégation

4. Voir par exemple le communiqué de la dernière rencontre (9-10 juillet à Beijing) sur le site de l'Union européenne : https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/48516/node/48516_fr.

chinoise ouvrit un débat de procédure interminable, de telle façon que Dolkun Isa n'eut plus le temps de s'exprimer, la réunion étant à son terme.

Cette capacité d'influence se manifeste aussi dans les relations avec les entreprises étrangères, soucieuses de garder leurs marchés. C'est ainsi que désormais Air France, Lufthansa et British Airways, comme les compagnies aériennes des Etats-Unis, parlent sur leurs indicateurs de vols de Taïwan, Chine, acceptant donc l'appartenance juridique de l'île au continent⁵. Le 24 juillet, Beijing a enjoint le Comité olympique d'Asie orientale (EAOC) de refuser l'organisation dans l'île d'une compétition sportive inter-jeune prévue pour l'année prochaine à Taichung ; le Comité a obtempéré. Le monde entier doit ainsi, d'une part, accepter la fiction que Taïwan n'existe pas, bien qu'il soit là depuis plus de deux générations et, d'autre part, que Beijing a tous les droits sur les insulaires, même si ces derniers préfèrent les agréments de leur régime libéral.

Le régime accentue ses pressions sur les Chinois de l'extérieur, qu'ils soient ou non des citoyens chinois. Elle obtient aisément l'expatriation de Chinois rebelles lorsqu'ils séjournent dans les pays amis de l'Asie du Sud-Est, et même s'ils y ont obtenu officiellement le statut de réfugié. Le 13 juillet, six ans et demi de prison ont été infligés au caricaturiste Jiang Yefei rapatrié le 14 octobre 2015 de Thaïlande pour « *subversion du pouvoir d'Etat* ». Les Nations unies lui avaient accordé le statut de réfugié à Bangkok mais des agents thaïlandais l'ont fait monter dans un avion pour Beijing en prétendant qu'il allait au Canada. Dans le même avion se trouvait l'éditeur Gui Minhai, enlevé lui aussi bien que détenteur d'un passeport suédois⁶. Tous deux ont été contraints de « *confesser leurs fautes* » sur les écrans de la télévision chinoise.

Violation du droit chinois (art. 37 de la Constitution), violation des principes directeurs de la Charte des Nations unies, violation de la Déclaration universelle des droits de l'Homme etc. nous nous en tenons chaque fois dans ce billet – comme autrefois dans le bulletin – aux

faits les plus récents, dans le dessein de retenir l'attention. Mais ces derniers temps, le régime chinois est passé en douceur à un autre stade, dans le langage et dans les actes.

Il se déclare maintenant « *superpuissance* » et il ne l'avait encore jamais fait (Mao Zedong affirmait d'ailleurs imprudemment que la Chine n'en serait jamais une). Il se dit ouvertement désireux de remodeler l'ordre mondial et trouve des penseurs pour en envisager l'éventualité. L'Europe, berceau de la réflexion sur les droits de l'Homme, est évidemment un obstacle, malgré la timidité de ses prises de position. Il n'y a donc guère à s'étonner que Beijing cherche à la diviser en posant des jalons dans les capitales les plus rétives face à Bruxelles et les plus faciles à convaincre. Le 6 juillet à Sofia, le premier ministre chinois a de nouveau chanté les avantages du libre-échange - bien qu'à la tête de l'économie la plus administrée du monde - devant seize pays d'Europe centrale et orientale (dont onze membres de l'Union européenne). Ses interlocuteurs se sont déclarés disposés à repenser leurs projets de développement pour les intégrer au plan de Route de la Soie, dont ils attendent des tas d'avantages : infrastructures, transports, commerces, reprises d'usines, liaisons ferroviaires, investissements portuaires, etc.

La cohérence et la diversité de ces poussées chinoises sont impressionnantes. Elles proviennent d'une dictature qui professe le rejet radical des valeurs universelles et qui raconte à son peuple qu'il va pouvoir s'imposer partout. Ce serait sans danger si les autres Etats en étaient conscients et affirmaient avec force leurs idéaux pacifiques et libérateurs. On n'en peut guère avoir la certitude à une époque où les conflits commerciaux s'exacerbent et où les armées ne cessent de perfectionner leurs outils. Peut-être est-ce l'occasion, un siècle plus tard, de paraphraser Clemenceau : « *On ne peut jamais savoir ce qu'il peut advenir d'un homme qui possède à la fois une certaine conception de ses intérêts et un fusil.* » S'agissant de la Chine, « *On ne peut jamais savoir ce qu'il peut advenir d'un Etat qui possède à la fois une conception unilatérale de ses intérêts et la puissance militaire, économique, policière et informatique.* »

5. Vu de loin, le conflit armé et la rupture du statu quo envisagés par Beijing semblent une broutille qui ne mérite pas qu'on se fâche. Mais une invasion n'est pas une bagatelle : la population de Taïwan est plus nombreuse que celle du Canada ou de la Roumanie, et presque autant que celle de l'Australie (ou encore deux fois l'île de France et dix fois la Lorraine). Peut-on accepter que vingt-trois millions d'habitants se retrouvent d'un coup assujettis à une dictature, au prétexte que ce seraient des Chinois qui envahiraient des Chinois, donc une affaire intérieure ? Le Koweït arabe n'avait que quatre millions d'habitants en 1990 lors de son occupation par l'Irak arabe ; beaucoup ont trouvé alors que l'invasion était inadmissible et une coalition de trente-cinq Etats est intervenue dans la Guerre du Golfe.

6. Bien que les autorités chinoises aient affirmé en octobre 2017 qu'elles l'avaient relâché, elles continuaient de le surveiller. Le 20 janvier, elles l'ont à nouveau arrêté alors qu'il allait consulter le médecin de l'ambassade suédoise de Beijing, au motif qu'il avait « *illégalement fourni des secrets d'Etat et des renseignements à l'étranger* ».

Escalade dans la confrontation militaire

Quelques mots pour finir, car on ne peut oublier les risques de conflits. La Chine continue d'inquiéter ses voisins. Après avoir fortifié les récifs situés aux franges du Sud-Est asiatique, elle affirme maintenant sa propriété et, par messages-radio envoyés de ces îlots, elle enjoint aux avions des pays concernés de s'écarter immédiatement de la zone pour éviter « *les malentendus* » et ne pas avoir à en « payer les éventuelles conséquences ». Ces menaces gênent en particulier le président philippin Duterte qui avait essayé de jouer la carte de l'amitié avec Beijing, malgré les litiges territoriaux maritimes. Il s'est fait conspuer le 12 juin, lors de la fête de l'Indépendance, comme traître à la cause nationale, pour son manque de fermeté face à la Chine. L'aviation des Philippines a reçu quarante-six messages comminatoires dans le seul second semestre 2017. Après une période d'accalmie, les garde-côtes chinois ont arraisonné de nouveau des bateaux de pêches philippins au large du récif Scarborough et en ont saisi les prises.

La question de Taïwan est plus inquiétante encore. La récupération de l'île est sans doute une affaire risquée mais elle fait partie du rêve chinois dans lequel Xi Jinping voudrait entraîner la population, par un grand mouvement de Renaissance ou de Réjuvenescence. La tension

entre Beijing et Taipei atteint un sommet ; deux destroyers ont croisé dans le détroit de Taïwan le 7 juillet, ce que Beijing a dénoncé comme une « *provocation sérieuse et délibérée* » ; mais pour Washington, il s'agit d'eaux internationales ouvertes à tous. Les insulaires craignent maintenant d'être attaqués aussi par la côte orientale et ils se demandent s'ils pourront tenir assez longtemps pour que les forces américaines s'interposent. Il y a en tout cas risque d'affrontement à terme entre les deux puissances dominantes de la planète, au moment même où chacune voudrait faire plier l'autre en frappant son commerce ou son industrie cependant que les deux honneurs nationaux sont en jeu.

Mais bien sûr, ça se passe un peu loin de chez nous et il n'y a qu'à laisser l'histoire faire son chemin : comme avaient cru devoir faire les Européens, lors de l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche en juin 1914, à l'aube de la Grande Guerre ; ou lors de l'entrée en Autriche en mars 1938, quand l'Allemagne a voulu s'adjoindre les germanophones voisins. Pourquoi ne pas laisser gentiment Beijing élargir, lui aussi, sa dictature à vingt-trois millions de Chinois supplémentaires ?

Alain Bouc